



QU'EST-CE QU'UNE **LEGALTECH**?

C'EST QUOI AU JUSTE UNE LEGALTECH ?

Apparue dans les années 2000 aux USA, il s'agit d'une entreprise en ligne qui développe des offres de services juridiques dématérialisés. En d'autres termes, la legaltech met la technologie au service du secteur juridique.

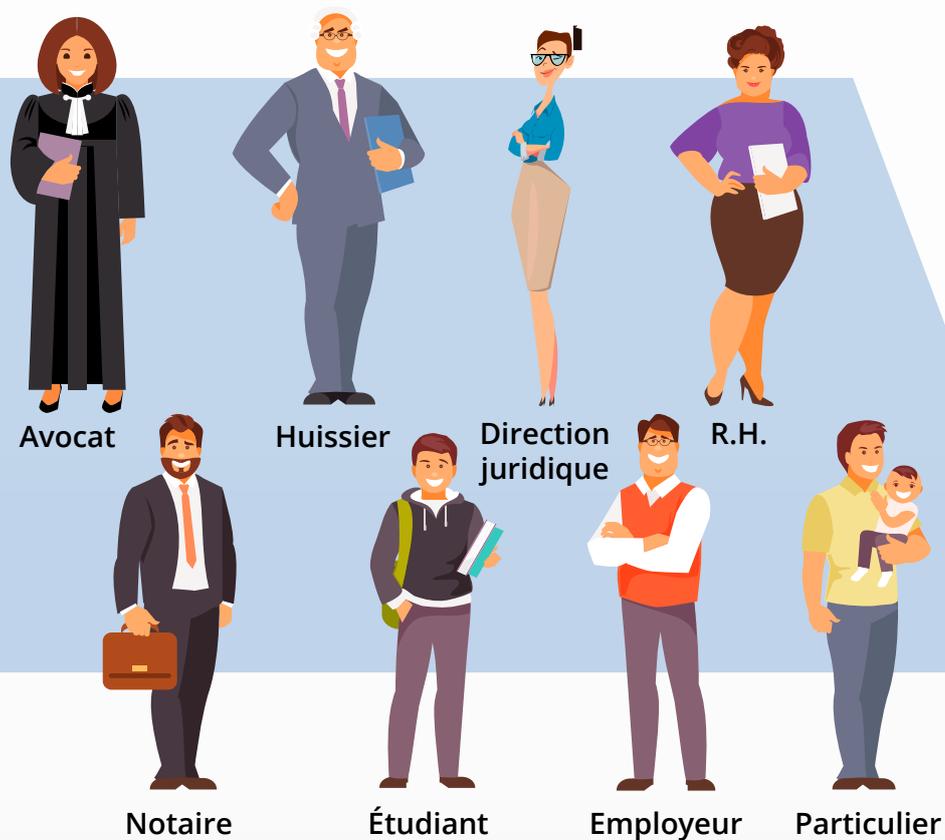


De la génération d'actes automatisés à l'aide à la décision en passant par le partage d'informations, ce type de solution innovantes permet l'émergence d'outils indispensables aux professionnels du droit pour gagner en efficacité et la garantie d'un accès au droit plus large et plus simple.

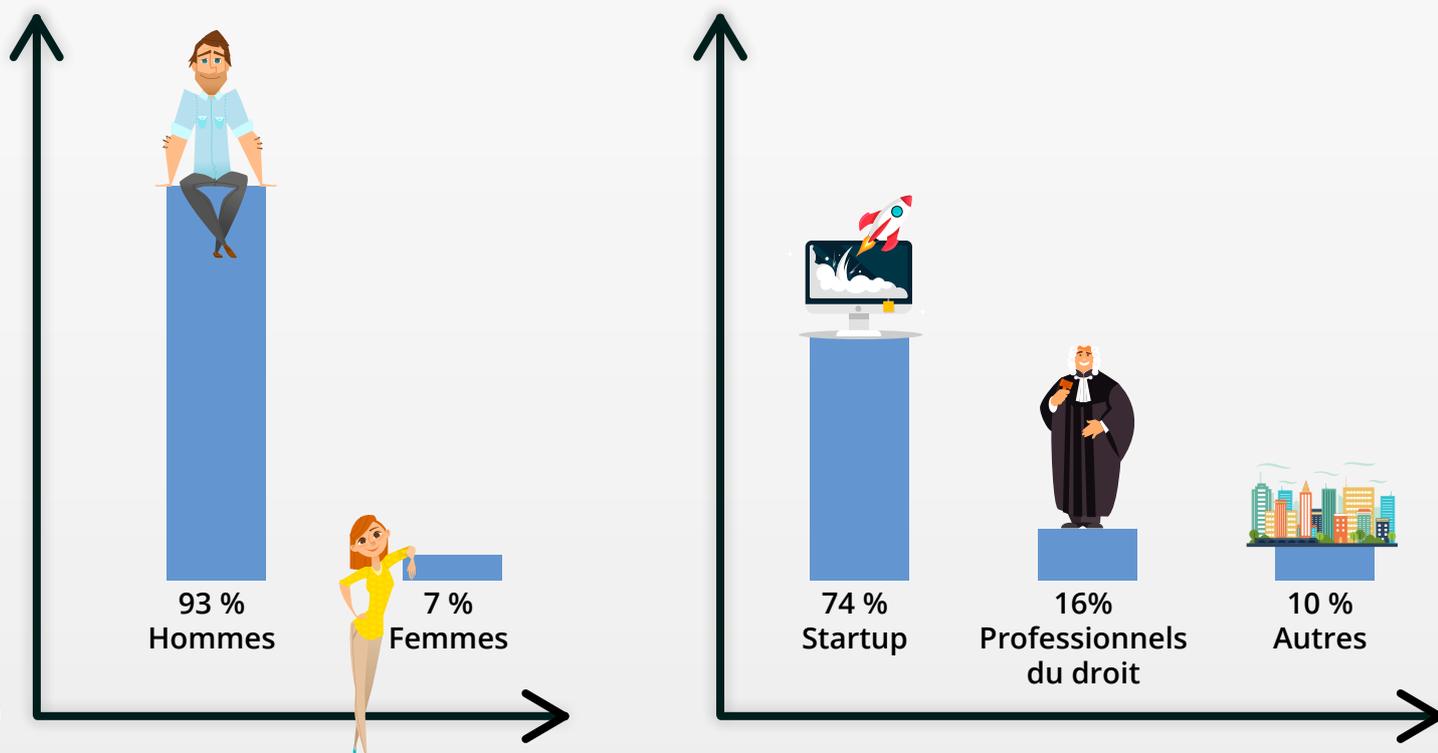
QUELS SONT SES DOMAINES D'INTERVENTION ?



QUEL EST LE PUBLIC VISÉ PAR LES LEGALTECHS ?



QUI SONT LES CRÉATEURS DE LEGALTECHS ?



CONCRÈTEMENT, À QUOI ÇA SERT ?

Il ne s'agit pas ici de remplacer l'humain par un ordinateur puisqu'en réalité à ce jour il n'existe aucune innovation technologique révolutionnaire dans le domaine du droit.

Tout l'intérêt du marché des legaltechs repose donc sur une innovation d'usage dont les objectifs sont les suivants :



REMETTRE LE JUSTICIAIRE AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS



ÉLARGIR ET SIMPLIFIER L'ACCÈS AU DROIT POUR LES JUSTICIAIRES



GAGNER DU TEMPS POUR LES JUSTICIAIRES ET LES PROFESSIONNELS DU DROIT



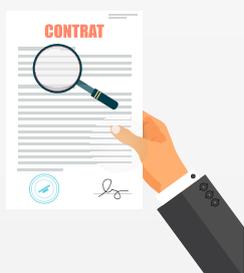
PERMETTRE AUX PROFESSIONNELS DU DROIT DE GAGNER EN EFFICACITÉ



BAISSER LE COÛT DE CERTAINES PRESTATIONS



RÉDUIRE LE TEMPS PASSÉ AUX TÂCHES RÉCURRENTES



OFFRIR UNE MEILLEURE TRANSPARENCE DANS L'OFFRE ET LA TARIFICATION



DÉVELOPPER UNE NOUVELLE CLIENTÈLE

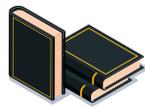
POURQUOI SONT-ELLES DÉCRIÉES PAR CERTAINS ?

Autrefois surnommées «braconniers du droit», les legaltechs ont reçu un accueil mitigé par les professionnels du secteur lors de leur émergence notamment par peur de voir leurs métiers disparaître au profit de ces nouvelles structures.

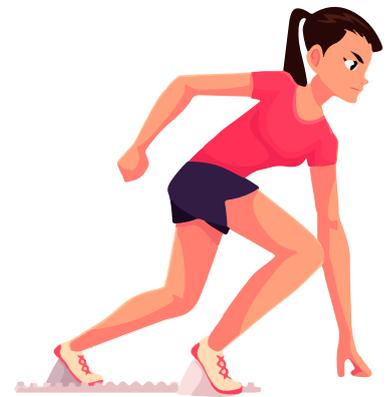
Trois explications à cela :



Le droit est un secteur particulièrement réfractaire au changement



Les professionnels du droit sont soumis à une déontologie stricte et rigoureuse elle-même peu adaptée à l'ère digitale



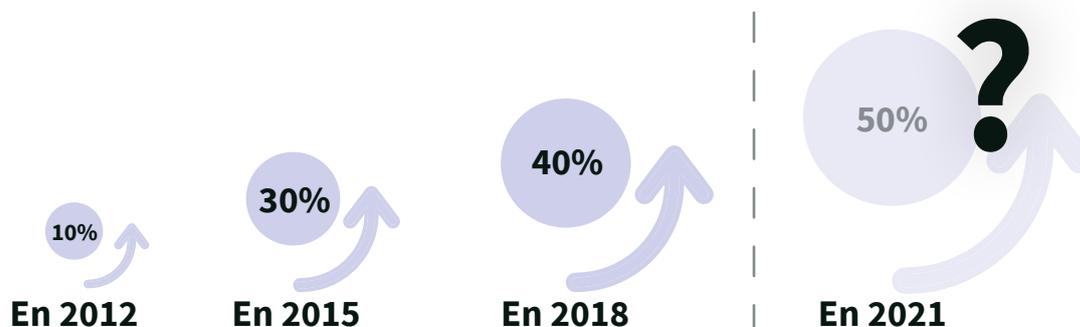
Le secteur du droit s'est ouvert entraînant une plus grande concurrence entre les intervenants possibles

En réalité comme pour tout bouleversement majeur, la reconnaissance est au coeur de ces craintes. Que l'on soit opposé ou non, le secteur du droit est en pleine digitalisation. Dès lors que cette donnée a été intégrée, les acteurs et utilisateurs de ce domaine ont commencé à identifier les avantages de ces nouvelles pratiques.

ET AUJOURD'HUI, ON EN EST OÙ ?

De plus en plus de particuliers et d'entreprises font appel à des legaltechs, conscients de ce qu'elles présentent des atouts incontestables (rapidité des services, prix attractifs, absence de nécessité de se déplacer, etc.)

L'évolution de la part des démarches juridiques réalisées par ce biais est sans appel :



Par ailleurs, de nombreux professionnels s'y intéressent également dans le but de faciliter et alléger leur charge de travail, sous-traiter une partie de leurs dossiers, développer leur activité et leur clientèle et répondre aux nouvelles attentes des justiciables. Il est désormais acté que legaltechs et avocats sont complémentaires, les premiers permettant aux seconds de se concentrer sur leur coeur de métier, à savoir le conseil et la défense.



Deux questions cruciales restent néanmoins en suspens



Faut-il certifier / labelliser les legaltechs afin d'aiguiller les utilisateurs sur leur niveau de fiabilité ?



Comment encadrer les outils de justice prédictive afin d'éviter de basculer vers une justice automatisée et déshumanisée ?



LAFABRIQUEJURIDIQUE.FR



INCUBATEUR-BARREAU-BORDEAUX.FR

